

le 22 janvier 2020

Les ports de l'axe Seine exposés à une situation préoccupante

Depuis le 5 décembre dernier, les ports de l'axe Seine subissent de plein fouet les impacts des mouvements sociaux contre le projet de réforme des retraites qui entraînent de très graves perturbations, à répétition, sur leur fonctionnement et sur l'ensemble des activités maritimes et logistiques.

Ces mouvements s'accompagnent malheureusement d'actes d'intrusion et de dégradations au sein même des sièges sociaux des ports maritimes.

C'est l'ensemble des filières (logistique, céréales, énergie, etc.), des modes de transport (maritime, fluvial, ferroviaire, routier) et des acteurs économiques des places portuaires (armateurs, commissionnaires, manutentionnaires, chargeurs, etc.) qui sont touchés par ces actions. A court et moyen termes, elles ruinent les efforts de développement portés depuis des années par les ports français, et réaffirmés dans la stratégie nationale de rayonnement de l'activité portuaire.

Par ailleurs, les actes illégaux (totalement distincts de l'exercice constitutionnel du droit de grève) enregistrés font systématiquement l'objet de constats devant huissier et de dépôts de plaintes.

Ces blocages ont un très lourd impact économique et social sur les ports et leurs territoires.

Un premier constat laisse apparaître les préjudices suivants :

- depuis décembre, les 14 jours de grève et de blocages complets ont généré une perte de près de 100 000 EVP (Equivalent vingt pieds) et menacent près de 300 emplois ;
- depuis la mise en place de l'opération « Ports morts », 227 escales ont été retardées ou annulées (une centaine d'escales annulées) ;
- plus de 110 trains ont été impactés ainsi que - à titre d'exemple sur Le Havre - 21 barges fluviales.

Ces blocages ont des conséquences lourdes sur l'ensemble de l'axe Seine : perte de compétitivité et d'attractivité face aux autres ports européens, risque immédiat et à long terme sur l'emploi.

Face à cette situation inquiétante, HAROPA en appelle à la responsabilité collective de chacun pour que l'ensemble de la chaîne logistique portuaire redevienne rapidement opérationnel et que les efforts de développement opérés depuis ces dernières années ne soient pas remis en cause.

A propos de HAROPA

HAROPA, 5^e ensemble portuaire nord-européen, réunit les ports du Havre, Rouen et Paris. Il est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (près de 700 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Partenaire de près de 10 ports normands et franciliens, HAROPA constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale de bout en bout. HAROPA génère un trafic maritime et fluvial annuel de plus de 120 millions de tonnes et ses activités représentent environ 160 000 emplois.

www.haropaports.com

Contacts presse :

Marie Heron - 02 32 74 72 87 - 06 79 69 36 09 – marie.heron@haropaports.com
Agostinho Da Silva – 02 35 52 54 42 – 06 85 93 62 16 – agostinho.dasilva@haropaports.com
Nicolas Boudet – 01 40 58 29 81 – 06 74 35 22 17 – nicolas.boudet@haropaports.com